

> Bretagne

Breizh forêt bois. Un plan simplifié pour reboiser la région

CÉLINE LE STRAT

Publié le 20 juin 2019 à 11h55 Modifié le 20 juin 2019 à 11h54

VOIR LES COMMENTAIRES



Olivier Allain, vice-président à la Région en charge de l'agriculture, Jean-Michel Préau, service régional de l'agri-environnement de la forêt et du bois ; Jacques Le Nay, sénateur et porteur de projet et Michel Hamon, président d'Abibois. (Photo C. L. S.)

Seulement 15 % du territoire breton est couvert par la forêt, c'est le double au niveau national. Pour rattraper le retard, aider la filière bois et dans une démarche écologique, un plan Breizh forêt bois avait été lancé en 2015. Un nouvel acte a débuté en 2019, simplifié et mieux subventionné.

Reboiser la Bretagne, une des régions les moins forestières de France, tel est l'objectif du plan Breizh forêt bois, lancé en 2015 après le cri d'alarme des professionnels du bois sur le manque de ressource de la région. Un premier plan a donc été lancé avec des financements européens à la clé et dont l'objectif était de planter 5 000 ha de forêt. Un projet unique en France qui a déjà vu la plantation d'un million d'arbres sur 900 ha. « On s'est rendu compte que les dossiers étaient difficiles à monter, les financements compliqués à obtenir. Nous avons donc voulu lancer le Breizh forêt bois 2 (2019-2021) et de le rendre plus accessible aux porteurs de projets », explique Olivier Allain, vice-président en charge de l'agriculture à la région Bretagne.

50 % de subvention

Le premier appel à projets de cet acte II de reboisement a déjà suscité l'intérêt de 50 propriétaires pour 220 ha de surface, bien mais pas encore assez, « on a besoin de développer les projets pour entrevoir une ressource certes lointaine mais qui prendra le relais dans les décennies à venir », prévient Michel Hamon, président d'Abibois, interprofession de la filière Forêt-Bois en Bretagne.

Parmi les répondants à l'appel à projets, le sénateur Jacques Le Nay. Ancien maire de Plouay et propriétaire de terres à Inguiniel, il a fait appel

Le Télégramme

compte de la biodiversité du site. « Après les analyses, les travaux de préparation, nous planterons deux essences de pins, des épicéas et des douglas seulement des résineux car la demande est forte et la condition des terrains favorables », détaille l'expert. Un coût de 80 000 € pour le sénateur qui recevra une subvention de 50 % d'aide à la plantation grâce à un financement État-Region. « Il faut se rendre compte que, pendant 35 à 40 ans, il ne touchera pas un centime mais il payera quand même une taxe foncière, c'est un investissement sur le long terme avec des taux de rentabilités qu'on estime à 2 % », détaille Laurent Mercier.



Un million d'arbres ont déjà été plantés dans le cadre du Breizh forêt bois depuis 2015.
(Photo Céline Le Strat)

La Bretagne doit trouver sa part dans l'industrie du bois d'énergie mais aussi de construction, une ressource qui provient aujourd'hui majoritairement de l'importation « par manque de ressource car les besoins sont considérables », justifie Michel Hamon. L'enjeu est également écologique pour la préservation de la biodiversité et le stockage du carbone. En Bretagne, 90 % de la forêt est privée, « les propriétaires ont une responsabilité à prendre pour le reboisement et les collectivités aussi, tout le monde peut prétendre à ces subventions du Breizh forêt bois », lance, comme un appel, Michel Hamon. Deux appels à projets seront lancés chaque année jusqu'en 2021.